

Le mag de Saint-Sulpice

Le P'tit Saint Su'

... DECOUVRIR ... S'INFORMER ... PARTICIPER ... AIMER ... VIVRE ... à Saint-Sulpice ...

C'est le n° 60

Le BUDGET 2019

Les TRAVAUX

Le bulletin municipal au fil des ans

La Vie des ASSOCIATIONS

Les informations communales

Le civisme

La vie des écoles

Et des informations en vrac !

www.saint-sulpice-oise.fr

Copie conforme
à l'original

Edition et dépôt légal : Juin 2019

P'tit St Su n° 60



SOMMAIRE

Commune / infos officielles

Mot du maire	p2
Informations générales	p2
Etat Civil	p3
Comportement civique	p3
La vie de la commune	p4
Le budget 2019	p5
Les travaux	P8
Bulletins municipaux, historique ...	p10
Le Sivosas	P11
La vie de nos écoles	p12

La vie associative

APERPIGO	p14
ASSS	p15
CASS	p16
CCF	P17
Collembole	p22
GHSS	P18
MFR	p19
Ris, Chante et Danse	p20
Sans Souci	p21

En vrac et autres infos

Informations générales en vrac	p22
Les délibérations du Conseil Municipal ...	P24
Bon et agréable été	p24

Mairie



60430 Saint-Sulpice

Horaires d'ouverture

Lundi	9 h 00 à 12 h 00
Mercredi	14 h 00 à 18 h 30
Vendredi	14 h 00 à 18 h 30
Samedi	8 h 30 à 12 h 00

Contact

Téléphone
03 44 81 11 25
Courriel (mail)
mairie.stsulpice@wanadoo.fr

Site internet

www.saint-sulpice-oise.fr

Pour avoir des infos en temps réel
inscrivez-vous à la lettre d'informations
(newsletter)



Le mot du Maire

Au cours du premier semestre 2019, le budget de la commune a été voté, le conseil municipal a décidé une légère hausse de 1 % du taux sur le foncier bâti afin de compenser en partie l'impact de l'inflation. La majeure partie du budget est dédiée aux écoles, au périscolaire et aux investissements.

La commune continue à s'engager dans les travaux :

- ♦ Achèvement de l'aménagement de la rue de « La Vallée »,
- ♦ Finition de l'agencement de l'ancien prieuré en classe,
- ♦ Travail sur la valorisation de la zone des salles des fêtes qui s'intitule maintenant : **Revitalisation du centre bourg**.

L'idée première est de transférer la mairie dans l'ancienne maison de maître des Chantepe et nous attendons l'accord des dernières subventions pour lancer l'opération.

Vous trouverez le détail des différents travaux dans les pages suivantes.

Cette année, St Sulpice a été repéré comme étant une commune active au niveau associatif et le Conseil Départemental organisera le mardi 09 juillet la journée « Village Estival ». En effet, la commune soutient les différentes associations par l'octroi de subvention, de prêts de matériel ou de salles... Le conseil municipal encourage ainsi toutes les personnes bénévoles qui animent ces associations et qui contribuent au dynamisme de notre village. Près de 400 personnes adhèrent aux différentes associations de St Sulpice.

Comme à l'habitude, je tiens à remercier toutes les personnes qui donnent du temps au bien vivre à St Sulpice : les associations, les enseignants, le personnel, le conseil municipal et tous ceux et toutes celles qui d'une manière ou d'une autre y participent.

Avec les membres du Conseil Municipal, je vous souhaite un excellent et bel été 2019, et pour les jeunes, réussite aux examens et dans leur future orientation.

Le Maire
André Mélique

Bulletin municipal semestriel, « Le P'tit Saint Su' » n° 60 de juin 2019

Comité de rédaction : Commission communication de Saint-Sulpice (60430)

Auteurs des articles : les auteurs des articles, dont le nom figure en tête de chacun d'eux, sont seuls responsables de la teneur de ces articles : texte et photographies. En aucun cas la municipalité, le maire, les adjoints ou les conseillers municipaux ne pourront être tenus pour responsables des articles réalisés par les auteurs (photographies comprises).

Création graphique, illustration et mise en page : Michel Christian Oredik

Couverture : création graphique reprenant les anciens numéros du bulletin municipal

Credit photos : Christian Baux, Christine Bril, FCSS, Michèle Dhez, Alnaud LeCarr, Michel Christian Oredik, Dominique Schult, Christelle Szyska, Philippe Van Der Haegen et illustrations internet (sous la responsabilité des auteurs des articles concernés)

Imprimé par : Polygraphix - Beauvais



ETAT CIVIL

par Myriam Henschel

Bienvenue dans ce monde



- ♦ TRUTET Alexis, le 19 décembre 2018
- ♦ DENICOURT Naélia, le 29 janvier 2019
- ♦ JOURNE Sacha, le 6 avril 2019
- ♦ KADOI Sasha, le 7 avril 2019
- ♦ PAPILLON Léonard, 17 avril 2019
- ♦ LEBBOLO Angelo, le 12 mai 2019
- ♦ ACHEZ Soan, le 24 mai 2019

Ils se sont unis



- ♦ COCHEGRUE Patrice et PIEUX Angélique, le 30 mars 2019
- ♦ OBENG-KOFI Paul et BEDA Ghislaine, le 25 mai 2019
- ♦ OULBID Cyrille et LEDUC Laëtitia, le 08 juin 2019

Reposez en paix



- ♦ VALANCHER Jean Eugène, le 29 décembre 2018
- ♦ RAYMOND Christiane Marcelle, née LÉCHAT, le 2 février 2019
- ♦ RUELLAN Jean-Louis, le 9 juin 2019



LA VIE DE LA COMMUNE - CIVISME ET COMPORTEMENT

par Michel Christian Orsini

LA COLLECTIVITE ET LES CONTRAINTES

La vie en collectivité impose à chacun des règles et des comportements permettant le libre exercice des droits d'autrui.

Aussi est-il opportun de rappeler certaines réglementations plus ou moins méconnues à St Sulpice.

ELAGAGE : Chaque propriétaire d'arbres ou de haies vives est tenu de procéder à l'elagage régulier afin d'éviter une gêne pour les riverains ou une entrave aux usagers de la voie publique. Ces travaux doivent être effectués pour la fin du mois de Mars (arrêté municipal du 22 Février 1980).

En cas de non respect des prescriptions en la matière, la Commune peut faire exécuter les travaux par une entreprise et en facturer le coût à l'intéressé.

MIEUX FAUT DONC EVITER CETTE PROCEDE

BRUIT : un sujet déjà abordé certes mais toujours d'actualité. N'utilisons pas les engins et outils à moteur bruyants le dimanche ou plus généralement aux heures durant lesquelles d'autres ont opté pour un passe-temps tout aussi légitime : le repos et la tranquillité.

ANIMAUX EN DIVAGATION : On rencontre depuis un certain temps à St Sulpice un nombre croissant de chiens errants.

Chacun sait que la divagation des animaux domestiques constitue une infraction, justifiée puisque source d'accidents de toute nature. Un facteur de danger est venu s'y ajouter depuis quelques années : LA RAGE.

En effet notre département est touché par cette maladie grave tous les jours mortelle lorsqu'elle est déclarée.

Toute personne mordue ou blessée par un animal errant courra donc un grand danger si elle n'est pas traitée à temps.

Les mesures de prévention sont donc rigoureuses. Un arrêté préfectoral du 3 Mars 1975 stipule que tout chien en divagation dont le propriétaire ne peut justifier immédiatement de la vaccination doit être abattu sur le champ.

Posséder un animal implique des contraintes. Ne laissez pas eux autres le soin de les assumer.

DECHARGES SAUVAGES : Nous rappelons que les ornières ménagées sont entretenu chaque semaine le jeudi matin. Il n'y a donc plus aucune raison valable pour déposer des immondices sur le bord des routes ou les bois environnants.

En outre l'ancienne décharge reste strictement réservée aux résidents qui déblais (terres et gravats) à l'entretien des zones arborées.

Apprenons nous un effort pour respecter les règles que nous devons d'évoquer et nous aurons fait un pas de plus vers le but qu'ensemble nous nous fixons.

Document communiqué à la séance du 12 Mars 1986

Page 4 du BM de 1986

Voici, ci-contre, la reproduction de la page 4 du bulletin municipal de 1986.

Malheureusement, on ne peut que constater que les préoccupations étaient les mêmes qu'aujourd'hui :

- ◊ Elagage,
- ◊ Bruit,
- ◊ Animaux en divagation (ce point s'est nettement amélioré depuis un certain temps),
- ◊ Décharges sauvages.

La notion de civisme n'a guère évolué.



Commémoration du 8 mai 1945



Après la lecture du discours et les différentes étapes de la commémoration, les enfants des écoles présents, sous la direction d'Arlette, ont entonné le Chant des Partisans et la Marseillaise.

Sous une pluie battante, l'église a du accueillir, pour cette cérémonie, la population présente afin que la commémoration se passe dans de bonnes conditions.

Monsieur le Maire étant absent c'est Monsieur Douchet, 1^{er} adjoint qui a présidé cette cérémonie.

Un grand merci à tous les participants et particulièrement à Arlette et aux enseignantes pour l'apprentissage des chants.



Un investissement qui a sauvé une vie !

La commune, depuis une dizaine d'années, a installé un défibrillateur dans la salle Chantepie et l'a mis à la disposition de la population.

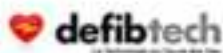


Image du site : www.defibtech.fr que nous remercions

Lors de la brocante du 1^{er} Mai, un visiteur a été victime d'un arrêt cardiaque. Heureusement dans la foule, quelques personnes : infirmière et pompier... , ont pratiqué les premiers soins et utilisé le défibrillateur. Cette intervention a permis au cœur de la victime de redémarrer en attendant l'arrivée des secours.

Nous félicitons toutes les personnes qui sont intervenues et nous encourageons chacun à se former aux gestes de premier secours.



LA VIE DE LA COMMUNE - LE BUDGET 2018 - 1/3

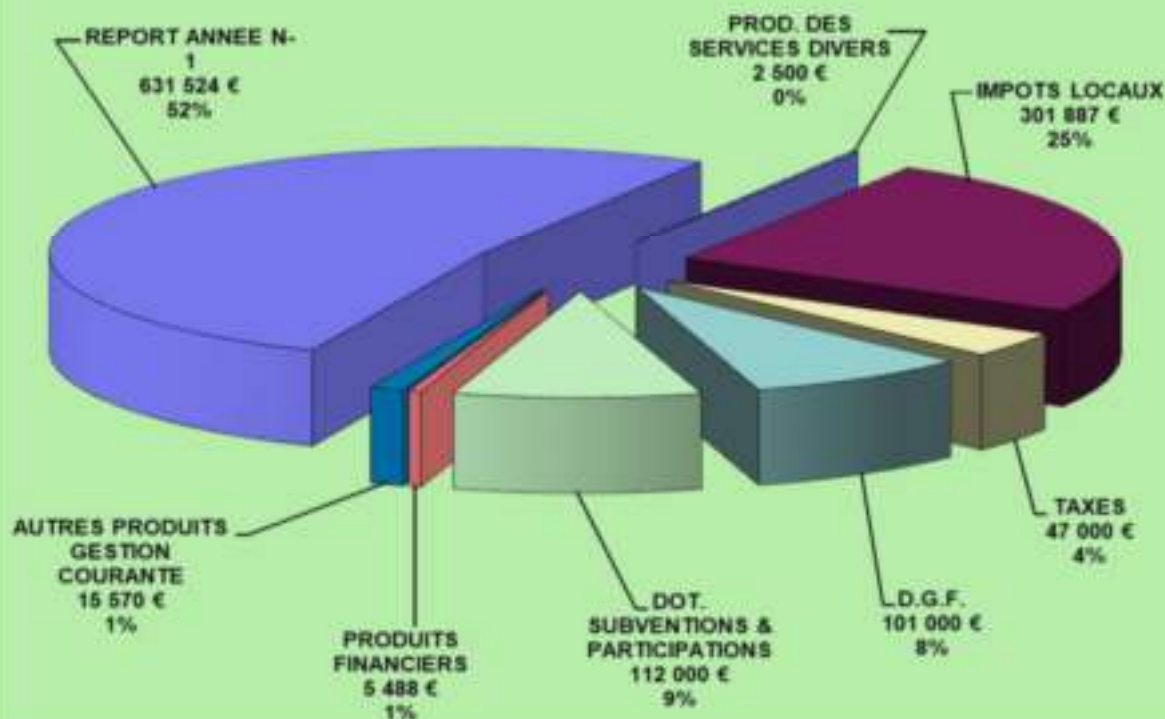
par Olivier Gaudier

NOTA : pour une meilleure compréhension, n'hésitez pas à relire le dossier spécial budget du n° 52 de juin 2015

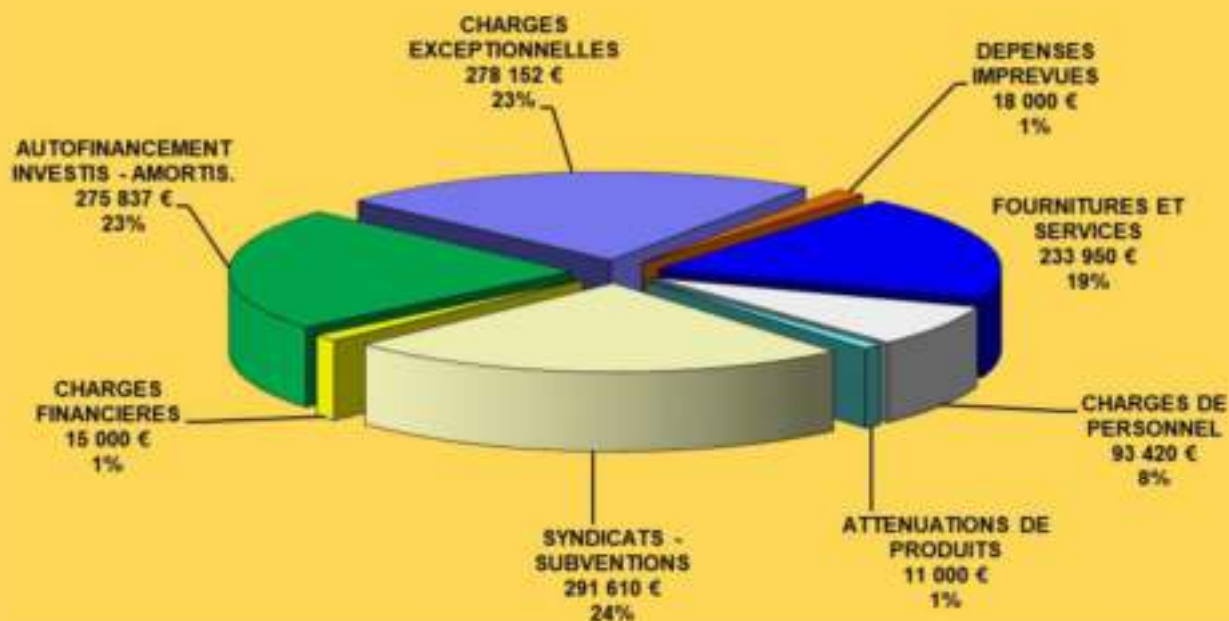
SECTION FONCTIONNEMENT : 1 216 969 € (57%)					
DEPENSES			RECETTES		
FOURNITURES ET SERVICES	233 950 €	19%	PROD. DES SERVICES DIVERS	2 500 €	0%
CHARGES DE PERSONNEL	93 420 €	8%	IMPOTS LOCAUX	301 587 €	25%
ATTENUATIONS DE PRODUITS	11 000 €	1%	TAXES	47 000 €	4%
SYNDICATS - SUBVENTIONS	291 610 €	24%	D.G.F.	101 000 €	8%
CHARGES FINANCIERES	15 000 €	1%	DOT. SUBVENTIONS & PARTICIPATIONS	112 000 €	9%
AUTOFINANCEMENT INVESTIS - AMORTIS.	275 837 €	23%	PRODUITS FINANCIERS	5 480 €	0%
CHARGES EXCEPTIONNELLES	278 152 €	23%	AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE	15 570 €	1%
DEPENSES IMPREVUES	18 000 €	1%	REPORT ANNEE N-1	631 524 €	52%
TOTAL DEPENSES	1 216 969 €	100%	TOTAL RECETTES	1 216 969 €	100%

SECTION INVESTISSEMENT : 909 396 € (43%)					
DEPENSES			RECETTES		
REMBOURSEMENTS EMPRUNTS	87 000 €	10%	VIREMENT SECTION FONCTIONNEMENT	275 837 €	30%
AMENAGEMENT SALLE DES FETES	130 000 €	20%	DOT. SUBVENTIONS & PARTICIPATIONS	549 536 €	60%
DEFICIT INVEST. 2018	130 776 €	20%	FCTVA + TAXES	53 500 €	6%
AMENAGEMENT PRIEURE	269 800 €	30%	EXCIDENT 2018	30 523 €	3%
AMENAGEMENT BATIMENTS	10 000 €	1%			
SECURITE ROUTIERE	15 000 €	2%			
VIDEO SURVEILLANCE	69 820 €	8%			
ECLAIRAGE PUBLIC	12 000 €	1%			
AMENAGEMENT RUE VALLEE	37 000 €	4%			
MATERIEL INFORMATIQUE	5 000 €	1%			
AMENAGEMENT TERRAIN EGLISE	24 000 €	3%			
DEPENSES IMPREVUES	2 000 €	0%			
ACQUISITION TERRAINS	17 000 €	2%			
		0%			
		0%			
TOTAL DEPENSES	909 396 €	100%	TOTAL RECETTES	909 396 €	100%
TOTAL BUDGET	2 126 365 €		TOTAL BUDGET	2 126 365 €	

BUDGET 2019 - RECETTES DE FONCTIONNEMENT



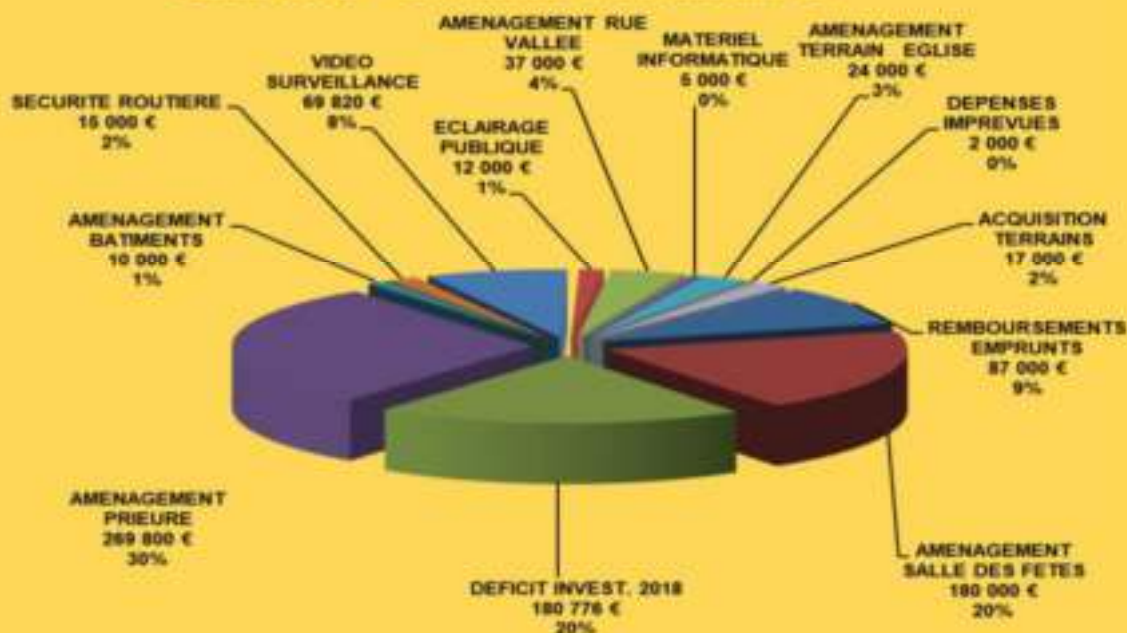
BUDGET 2019 - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



BUDGET 2019 - RECETTES D'INVESTISSEMENTS



BUDGET 2019 - DEPENSES D'INVESTISSEMENTS



TAUX D'IMPOSITION

Désignation	Bases	Taux					Produits
		2017	2018	Moy. Nation.	Moy. Départ.	2019	
Taxe d'habi-	1 050 000	11,50 %	11,50 %	24,47 %	24,07 %	11,50 %	120 750
Taxe foncière	655 600	23,50 %	23,50 %	21,00 %	27,26 %	23,74 %	155 607
Taxe foncière non batie	55 500	46,00 %	46,00 %	49,46 %	54,91 %	46,00 %	25 530
Total							301 887

Les travaux achevés :

- ⇒ **Voiries** : rue de la Vallée ; Trottoirs et reprise du réseau EP au niveau du plateau (à proximité de l'impasse de l'Argillère) ; Accotement rue de Noailles ; Pose de Gabions au droit du cheminement piétons rue des Ecoles (en bas du terrain de football) ; Trottoir au droit de la rue de la Brosserie ; Bas rue du Chemin Vert ; Caniveau au niveau de la sortie de la rue de Troussencourt ;
- Coût des travaux : 335 K€ HT
 - Subventions obtenues : 188 K€ HT
 - Reste à charge pour la Commune : 147 K€ HT



Les travaux en cours :

- ⇒ **Ancien Prieuré et salle de motricité Ecole Maternelle** (achèvement prévu en juillet 2019)

- Coût des travaux : 295 K€ HT
- Subventions obtenues (CD^[1] et DETR^[2]) : 202 K€ HT
- Reste à charge pour la Commune : 93 K€ HT



Les projets en cours :

- ⇒ **Zone des salles fêtes** : les différentes réunions de travail nous ont conduits :
- En terme de Phasage :
 - à arrêter le nombre de Phase (4 Phases)
 - à arrêter le périmètre de la Phase 1 (la Phase 1 concerne la Réhabilitation de la Chantepie en Mairie et Salle des Associations)
 - En terme de Budget prévisionnel :
 - phase 1 - Etudes et Travaux : 610 K€ HT
 - En terme d'avancement des dossiers de demandes de subventions :
 - phase 1 : Subventions publiques prévisionnelles : 422 K€ HT (CD : 222 K€ HT et DETR : 200 K€ HT) et reste à charge pour la Commune : 215 K€ HT
 - En terme de calendrier prévisionnel et après accord de l'obtention des subventions prévisionnelles :
 - réunion publique avec la présentation du dossier
 - dépôt des autorisations d'urbanisme
 - lancement des études préliminaires
 - préparation des pièces écrites pour la consultation des entreprises
- ⇒ **Ecole Maternelle** :
- Dans le cadre du transfert prévu à la rentrée 2019 de la salle de classe de M. Laghari vers la nouvelle classe créée dans l'ancien Prieuré, le Conseil Municipal a acté après avoir échangé avec les professeurs des écoles de déplacer la cour avec la création d'une nouvelle cour d'école côté ancien Prieuré. Ce déplacement permet d'avoir une certaine proximité des cours des écoles Maternelle et Primaire.
 - pour information, ce que représente en terme coût cette décision : budget estimatif des travaux : 31 K€ HT



LA VIE DE LA COMMUNE - LES TRAVAUX (suite)

par Philippe Van der Haegen

Les projets en cours (suite):

⇒ Logement de l'Ecole Maternelle :



Depuis le mois de février 2019, le logement dit « de fonction » est libre de toute occupation. Ce logement se trouve enclavé entre 2 classes et desservi par le même accès que l'école Maternelle. Cette configuration dans le cadre d'une éventuelle location, poserait des difficultés en terme de gestion d'accès avec les élèves. Après réflexion et afin d'éviter les contraintes de gestion avec l'occupation du logement, le Conseil Municipal a acté après avoir échangé avec les professeurs des écoles, de se séparer du logement avec la classe Maternelle située à gauche du logement avec une partie de la cour et du jardin. Ce bien fera l'objet d'une division foncière permettant une mise en vente, avec clôture et nouvel accès pour un montant de travaux de 25 K€ HT.

⇒ Eclairage public :

- ◊ Dans le cadre des économies d'énergie, la commune a engagé un programme de remplacement des lampes existantes par des leds. Pour commencer, seront concernés les hameaux de la Grosse Saulx, la Hauteville et la route d'Auteuil :
 - coût des travaux : 35 K€ HT
 - subventions prévues : 21 K€ HT
 - reste à charge pour la Commune : 14 K€ HT

Les projets à venir :

⇒ **Parking SNCF** : la Communauté de Commune de la **Thelloise** a prévu une extension du parking SNCF côté rue du Chemin Vert (acquisition et aménagements) :

- calendrier prévisionnel : réalisation prévue courant du 2ème semestre 2019
- à charge commune : 0€ car la totalité de cette extension est prise en charge par la Thelloise

⇒ **Vidéo-surveillance** : la Commune a engagé un programme de rénovation du parc existant et une extension de celui-ci au croisement de la D504, rue des écoles et route allant vers Crécy (triangle herbé près du calvaire).

[1] CD : Conseil Départemental

[2] DETR : Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux



LA VIE DE LA COMMUNE - TRI SÉLECTIF

par André Adélaïde

Depuis le 1^{er} avril, nous trions encore mieux, les poubelles jaunes accueillent davantage de déchets recyclables. Cette nouvelle façon de trier contribue à la protection de l'environnement car elle limite les déchets ménagers non recyclables. Ces déchets sont les plus difficiles et les plus onéreux à traiter car ils doivent être incinérés ou enfouis.

Petit rappel, il faut sortir :



Le DIMANCHE soir

tri sélectif + déchets verts (suivant la période)



Le MARDI soir

ordures ménagères

Il est conseillé/recommandé de suivre le calendrier distribué.



Le bulletin municipal n° 1



Le tout premier bulletin municipal
- décembre 1977 -

Entièrement tapé à la machine à écrire, ce bulletin, dont le titre est « **INFORMATION MUNICIPALE** » comporte 18 pages et a été réalisé par :

- Mme Debray
- Mme Mahieux
- M. JM Fléchy
- M. Fontaine
- M. Ledoux
- M. Loris
- M. Roussel
- tous les membres de la commission information

Les premiers n° nous ont été prêtés par JM Fléchy que nous remercions

Puis l'évolution du bandeau de présentation/titre

d'après les informations que nous connaissons aujourd'hui (juin 2019)



de décembre 1979 à juin 1981



De juin 1985 à juin 1988

BULLETIN MUNICIPAL

de juin 1991 à janvier 1994

SAINT-SULPICE

BULLETIN MUNICIPAL

de août 1995 à juin 1997

SAINT-SULPICE
BULLETIN MUNICIPAL

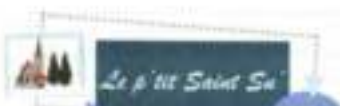
de décembre 1998 à décembre 2000



de juin 2000 à décembre 2000



Juin 2001



de décembre 2001 à juin 2014



de décembre 2014 à décembre 2019

Pour compléter notre collection historique

Si, par hasard ou en recherchant, vous trouvez dans votre grenier quelques exemplaires qui ne vous sont pas utiles, n'hésitez pas à nous **les donner** ou à nous **les prêter** afin que l'on puisse en faire une copie numérique. Cela nous permettra de compléter notre collection, car il nous manque quelques anciens numéros.

En vous remerciant par avance 😊



Accueil du midi et restauration en photos :

Repas des enfants des classes maternelles



Photo de Christian Baux

Repas des enfants des classes élémentaires



Photo de Christian Baux

Animation après le repas



Photo de Christian Baux

Retour en car à l'école



Photo de Christian Baux



Photo de Christian Baux

ACM – SIVOSAS
(Accueil Collectif de Mineurs)

N'oubliez pas de vous inscrire :
À la maison du Village d'Abbecourt
7 rue d'Hodenc l'Evêque 60430 Abbecourt
Tél : 03 44 89 29 70
mail : acm.sivosas@ilep-picardie.com

Le site du périscolaire a changé:
<https://acm-abbecourt.portail-familles.net>

Avec les informations pour tous:

- Activités du centre, séjours, sorties, événements,
- Les informations pédagogiques,
- Le règlement intérieur,
- Les menus de la restauration.

Accès à l'espace personnel pour les familles inscrites.

Travail avec la bee-bot



Ce travail, effectué d'une manière collective, consiste à la découverte et à l'initiation de la manipulation du robot-abeille (**bee-bot**).



Faire fonctionner la bee-bot



Il faut repérer les différentes touches, leurs utilisations et



les manipuler en respectant les consignes.



Colorier la bee-bot

Après, il faut colorier sa Bee Bot selon le modèle et retrouver les touches pour les coller aux bons emplacements et utiliser le

bon lexique : pause (se reposer), effacer (oublie tout), avancer, reculer, pivoter, démarrer...





Brocante et gâteaux



Le **01 mai** l'association des parents d'élèves a réalisé sa traditionnelle vente de gâteaux lors de la brocante de Saint Sulpice. Nous tenions à remercier tous les parents qui ont confectionné les gâteaux, cela nous a permis de faire une belle recette. Nous pourrons ainsi gâter les enfants lors de notre kermesse.

Kermesse 2019

Le **15 juin 2019**, nous organisons notre kermesse sur le thème « médiéval », avec un spectacle des enfants et plein d'autres surprises pour les petits comme pour les grands. Celle-ci aura lieu à Abbecourt cette année.



Village estival 2019

Le **9 juillet 2019**, APERPI participera au village estival à Saint Sulpice.

Bénévoles

N'oubliez pas nous sommes toujours à la recherche de bénévoles même si cela est de manière ponctuelle (1 heure par ci par là). Si nous ne trouvons pas plus de bénévoles, nous serons dans l'obligation d'arrêter l'association avec beaucoup de regret.



Les membres de l'association APERPI60

APERPI60 vous souhaite à tous et à toutes un bel été

Vous pouvez nous joindre :
aperpi60@gmail.com
06.77.17.28.55 ou face book

Tournoi de judo

Cette année le tournoi de judo s'est déroulé le 13 janvier et a rencontré un beau succès. 203 participants ont été réunis, 12 clubs étaient présents, l'AS St Sulpice a présenté 21 combattants et s'est classée 4^{ème}.

Pour 2020, le tournoi aura lieu le dimanche 12 janvier.



Parcours du cœur

Le parcours du cœur organisé par la fédération française de cardiologie a été cette année un rendez vous familial et convivial pour bouger ensemble pendant une journée.

148 personnes ont contribué à la réussite de cette journée. Il faut noter la très bonne participation des enfants de 3 à 14 ans qui ont relevé les défis endurance et parcours athlétique.

Comme l'an dernier les infirmières de l'IFSI de Beauvais ont sensibilisé les participants aux risques cardio-vasculaires.



Vie de l'association

L'association a fédéré cette année **209 adhérents** dont 104 domiciliés à Saint Sulpice, soit 10 % de la population de la commune.

L'ASSS a aussi un champ d'adhésion beaucoup plus large. L'ensemble des adhérents sont domiciliés sur 27 communes différentes.

Pour vous permettre de préparer la rentrée petit rappel des activités proposées par l'ASSS :

- ⇒ Gym cardio renforcement musculaire
- ⇒ Judo: enfants et adultes
- ⇒ Marche nordique
- ⇒ Activités gymniques enfants à partir de 3 ans
- ⇒ Zumba
- ⇒ Yoga
- ⇒ Multisports (9-14 ans)
- ⇒ Gym bien être
- ⇒ Tennis de table



Les tarifs et horaires sont disponibles sur le site:

www.asssulpice.francserv.fr

L'ASSS vous souhaite de bonnes vacances
A bientôt

Cette année, l'association Culture Animation a souhaité continuer à vous proposer ses manifestations. Chaque événement proposé entraîne un grand travail de toute l'équipe, avant-pendant et après chaque manifestations. Pour continuer toutes ces manifestations, nous avons besoin de nouvelles idées et de main d'oeuvre, donc n'hésitez pas à nous rejoindre, l'équipe saura vous réserver le meilleur accueil !

Le Président, Tony Gavois

Carnaval 2019



Le samedi 5 mars 2019, une cinquantaine d'enfants accompagnés de leurs parents, sont

venus participer au Carnaval du village. Les déguisements étaient plus beaux les uns que les autres, les enfants ont accompagné notre mascotte pour un défilé dans les rues de la vallée, ensuite direction la salle des fêtes pour déguster crêpes-bonbons et boissons.

Un grand Bravo et Merci à tous les enfants et leurs parents, ainsi qu'aux animateurs qui ont participé à cette jolie journée !

Saint-Sulpice en musique

Samedi 08 Juin 2019, s'est déroulée Saint Sulpice en Musique. Différents groupes musicaux, de chanteurs ou de danseurs ont répondu présent pour mettre une belle ambiance durant cette soirée.

Les festivités ont commencé avec le tintamare des enfants accompagné de



la troupe Tropicana Brasil Show. Puis la fête a continué toute la soirée où nous avons pu applaudir les prestations de tous les artistes venus enflammer la scène, pour conclure cette manifestation, nous nous sommes tous regroupés autour du feu de la St Jean.

Prochaines manifestations

Juillet 2019						
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Le **09 Juillet 2019** : Le village estival, rappel du projet :

La commune de St Sulpice a été retenue par le Conseil Départemental de l'Oise pour accueillir le «village estival 2019 » le 09 juillet 2019 afin de valoriser les territoires ruraux en proposant des animations variées et gratuites aux habitants ne partant pas en vacances dans un lieu de convivialité, de partages et Loisirs.

Le CASS proposera différents ateliers pour animer cette journée.

Septembre 2019						
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Le **07 Septembre 2019** : "Saint Sulpice en fête"

Le CASS s'associe au CCF pour animer cette soirée. Des jeux et une animation musicale sera proposée durant cette soirée pour animer cette festivité.

Bonnes vacances à tous et à bientôt pour d'autres festivités ! ! ! !





Le 15 décembre 2018, Nez-Rouge, le petit renne, s'était invité au spectacle de Noël. Les enfants, attentifs, relativement « sages » regardaient et participaient activement aux péripéties de Nez-Rouge. Et le moment le plus attendu était, bien entendu, la distribution des cadeaux, et là le calme a subitement disparu.



Le 20 avril 2019, petits et plus grands ont joué les explorateurs en recherchant les œufs de Pâques. Cette année il y a eu un peu moins d'enfants que les années passées, bien que, pour cette « chasse » le soleil était de la partie, ce qui est plutôt rare. Et, nous avons innové, en mettant 2 œufs en « or » qui octroyaient à ceux/celles qui les ont trouvés un GRAND lapin en chocolat.



Le 1er mai 2019, c'était notre 34e brocante. Eh oui, c'est bien la 34e. Cette année, malgré une matinée plutôt triste, le soleil a pointé son nez vers midi pour le plus grand bonheur de tout le monde. Et, très certainement la conséquence de cette clarté et chaleur, nous avons eu un record d'affluence.



Nous remercions tous/toutes les bénévoles qui nous ont permis de réaliser cette belle manifestation... Merci !

9 juillet 2019

« LE VILLAGE
ESTIVAL »

sur le terrain de football

A NOTER

25 octobre 2019

Chorale « Chœur à Cœur »,
plus de 100 choristes, et une
chorale mixte anglaise de
West Malling

dans l'église de Saint-Sulpice

14 ou 21 décembre 2019

« LE NOËL des ENFANTS »

dans la salle Maurice Breton

7 septembre 2019

« LA FÊTE
COMMUNALE »

sur le terrain de football et le
parking de la salle des fêtes



Mairie
60430 Saint-Sulpice

☎ 06 61 40 48 33

@ ccf.saintsulpice@gmail.com



<https://www.facebook.com/ccf.saintsulpice.7>

► Exposition/Conférence sur le Docteur Albert Marçais

Octobre						
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Le dimanche 13 octobre 2019, nous organiserons une exposition / conférence sur la vie du docteur **Albert Marçais** qui a habité le Val de l'Eau.

Nous y présenterons les livres publiés par le docteur, des produits qu'il a créés et qui nous sont prêtés par des collectionneurs.euses privés.ées, ainsi que de nombreuses photographies originales.

Les panneaux d'informations vous permettront de placer le docteur dans l'Histoire de l'homéopathie et de retracer sa vie d'étudiant, de religieux et surtout sa période médicale et sa vie à Saint-Sulpice.

Pour cette occasion, nous publierons un bulletin spécial « biographie du Dr Albert Marçais » (le titre de ce bulletin n'est pas encore défini).



collection privée des ayants-droits



Objets prêtés par des collectionneurs.euses privés.ées que vous pourrez voir le jour de cette exposition/conférence



Vous pouvez d'ores et déjà obtenir un peu plus d'information sur notre site, à cette page :
http://www.histoire-saint-sulpice-aise.fr/GHSS_Dr-Albert-Mar%C3%A7ais_v1b.html

► Visite de l'église d'Amblainville

Nous recherchons pour cette exposition/conférence tous objets et surtout informations et témoignages de l'époque du Dr Marçais.

En vous remerciant par avance



était à l'époque élève de l'Ecole des Beaux-Arts de Paris.



www.histoire-saint-sulpice-aise.fr



ghss-asso@orange.fr



06 37 08 08 61



<https://www.facebook.com/ghssaise/>

Un des pionniers de la formation par alternance, mis à l'honneur !



Monsieur FLAMME, un des doyens fondateur de la maison familiale de Saint-Sulpice est venu pour symboliser un passage de relais intergénérationnel, par la plantation d'un chêne, avec l'ensemble du personnel, des jeunes en formation à la MFR de Saint-Sulpice, mais aussi avec le Maire de la commune Monsieur Mélique, Monsieur Vannier Président de la MFR, Monsieur Taveaux trésorier adjoint et monsieur Hottin administrateur.

En effet depuis plus de 50 ans, la MFR de Saint-Sulpice pratique la formation par alternance, avec 50% du temps en centre de formation et 50% du temps en Stage. Les formations diplômantes proposées par la Maison Familiale de Saint-Sulpice s'étendent de la classe de 4ème dès 14 ans pour trouver sa voie professionnelle, jusqu'au bac professionnel CGEA (Conduite et gestion de l'entreprise agricole) et depuis septembre 2017, le BAC Agroéquipement par apprentissage, d'autres formations sont en prévision au niveau CAPA métier de l'agriculture et jardinier paysagiste par apprentissage.

Nous vous invitons à venir découvrir le magnifique site de la MFR de Saint-Sulpice lors de ses portes ouvertes le 18 mai et le 15 juin 2019 de 10h à 17h ou sur rendez-vous toutes les semaines pour visiter et avoir une présentation des formations.

Notre journée « Portes ouvertes »



Le POINT EUROPE s'installe dans notre établissement



Mme Nasraoui Hedia, responsable du Point Europe Direct Hauts de France

Ce 4 Juin 2019, la Maison Familiale Rurale a l'honneur d'accueillir au Château de Crécy, l'organisme Europe Direct Hauts de France accompagné d'étudiants européens.

Sous la Présidence de Mr Vannier, Mme Nasraoui Hedia a présenté et expliqué aux élèves les enjeux de

l'Europe à travers des projets Erasmus qui permettent de voyager dans les pays.

Les élèves de 3^{ème} et 1^{ère} Bac invités à la cérémonie d'ouverture de ce point Europe qui naît à la Maison Familiale ont vivement participé en répondant aux questions de géographie et à la reconnaissance des drapeaux des 28 pays de l'Union Européenne.

Des brochures d'informations sont à la disposition de chacun au sein de notre établissement, au point Europe, pour vous aider à mieux comprendre les actions et les propositions d'échanges dans l'Union Européenne.

Madame Andrieux Carole, Directrice est heureuse d'apporter une ouverture sur l'Europe aux jeunes élèves et apprentis de la Maison Familiale de Saint Sulpice.

Venez retrouver ce point Europe lors de notre porte ouverte du Samedi 15 Juin 2019 de 10 H à 17 H.



Nous présentons notre spectacle cabaret tous les 18 mois environ, le dernier ayant eu lieu en octobre 2018, il n'y en aura donc pas cette année.

Néanmoins ce n'est pas pour cela que nous dormons sur nos lauriers !

Nous projetons le **prochain cabaret en mars 2020** et toute la troupe qui, comme à son habitude regorge d'idées, travaille d'ores et déjà dessus depuis plusieurs semaines.

Le thème est choisi. Les chansons, sketches, danses et autres surprises sont eux aussi déterminés. Il ne nous reste plus qu'à mettre tout cela en scène, travailler sur les futurs décors, et bien entendu répéter, répéter et encore répéter tous les jeudis soir à la salle des fêtes du village pour être au top le jour « J ».

Tous ces moments renforcent à chaque fois notre complicité que nous avons plaisir à partager ensemble.



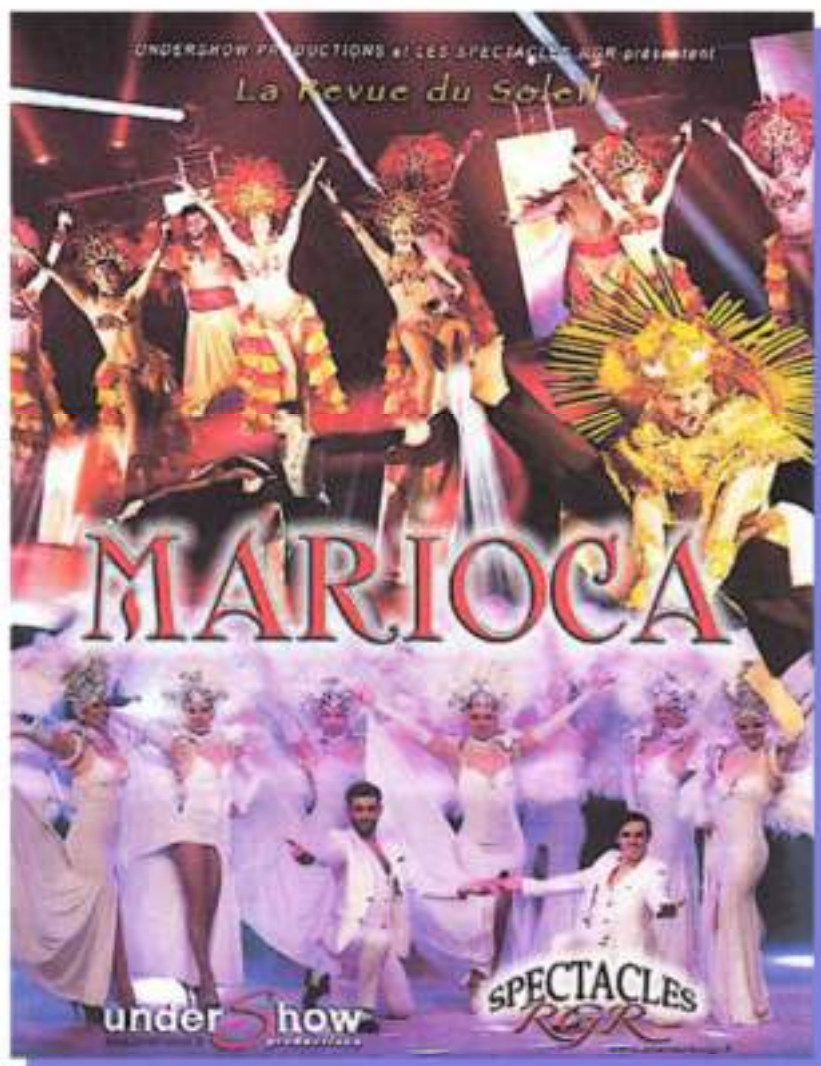
Et puis la famille continue de s'agrandir puisque Mélanie et Elodie en ont profité pour donner naissance à deux jolies petites poupées qui répondent aux doux prénoms de Charlie et Rose.

Nous alimentons régulièrement notre page Facebook, sur laquelle vous pouvez toujours nous suivre...



Le temps des vacances estivales a sonné, nous vous souhaitons de passer un très bel été.

La Présidente,
Sylvie MASSON



Le 4 mars dernier,
nous avons assisté
à Amiens à :

La revue
Du Soleil
« **MARIOCA** »

Quelle
spectacle !!!
et
quelle
ambiance !!!



Photo internet : www.gb-image.com

Puis, le 9 mai nous sommes sortis au restaurant d'Auteuil pour le couscous ! Tous les membres de l'association étaient présents et ont apprécié le couscous qui était excellent ...

De retour à la salle des associations, nous avons joué plusieurs parties de LOTO et les nombreux gagnants.es sont repartis.es ravis.es avec leurs lots.



Photo internet : www.lotogoto.net

BIENVENUE !!!
Tous les **jeudis** nous nous retrouvons dans
la salle des associations (à droite de la salle
Chanteple) à partir de 14 h 30.
Alors n'hésitez pas à venir ...

03 44 13 02 91 ou **03 44 81 17 93**

La présidente,
Claudine Philippe

La fête de l'arbre à Abbecourt – dimanche 30 juin 2019



Peut-être que ce bulletin vous parviendra avant cette belle activité que l'on vous propose . Si c'est le cas alors précipitez-vous à la mare des Patis à Abbecourt avec votre famille ... Vous ne le regretterez certainement pas !



INFORMATIONS GENERALES EN VRAC

par Michel Christian Drouot



Vous voulez des informations en temps réel,
alors

visitez notre site internet officiel !

www.saint-sulpice-oise.fr



Pour des vacances en toute tranquillité

<https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/Zooms/>

Pour-des-vacances-en-toute-tranquillite



COUVERTURE : C'est le 60e numéro

C'est le 60e numéro et cela vaut bien une couverture. Le chiffre 60 est réalisé avec la miniature de la couverture des anciens numéros que nous possédons. Voir à ce propos la page 10 intitulée « *les bulletins municipaux* ».



européen <i>Vespa crabro</i> (Linné, 1758)	Frelon	asiatique <i>Vespa velutina</i> (Linné, 1758)
 ouvrière et mâle 30 mm maxi	 ouvrière et mâle 25 mm maxi	
 <u>Individuellement</u> même comportement qu'une guêpe, peu agressif <u>en groupe, près du nid</u> peu attaqué si vous êtes très près	 <u>Individuellement</u> même comportement qu'une guêpe, peu agressif <u>en groupe, près du nid</u> attaque quasi systématique si vous en êtes très près	

Pour obtenir plus d'informations : <http://frelonasiatique.mnhn.fr>

et avec le moteur de recherche français QWANT : <https://www.qwant.com/?client=brz-moz&q=frelon+asiatique>

CNIL.

CNPD

La commune, conformément à la réglementation européenne 2016/679, s'est engagé dans la démarche de **protection des données**. Et dans ce cadre à désigné un DPO (Data Protection Officer).

Delégat à la protection des données

MRM COMMUNE DE SAINT-EULPIE
RÈGLEMENTATION GÉNÉRALE SUR LA PROTECTION DES DONNÉES
MISE À JOUR 2020

La commune est soumise à la réglementation européenne 2016/679, qui vise à protéger les données personnelles des citoyens. Cette réglementation impose à la commune de mettre en œuvre des mesures de protection des données, de respecter les droits des personnes et de garantir la sécurité des données.

La commune a désigné un DPO (Data Protection Officer) pour superviser la mise en œuvre de la réglementation et répondre aux demandes des personnes.

La commune a également mis en œuvre des mesures de protection des données, telles que la mise à jour de la réglementation, la formation des agents et la mise en œuvre de procédures de sécurité.

La commune s'engage à respecter les droits des personnes et à garantir la sécurité des données.

La commune a également mis en œuvre des mesures de protection des données, telles que la mise à jour de la réglementation, la formation des agents et la mise en œuvre de procédures de sécurité.

La commune s'engage à respecter les droits des personnes et à garantir la sécurité des données.

CNIL

Les habitants ont du talent

Voici les publications d'un passionné de plongée : **Patrice BOURDELET**. Ces livres sont la référence d'un grand nombre de plongeurs !



Pour obtenir plus d'informations :

<https://www.cnil.fr/fr/reglement-europeen-sur-la-protection-des-donnees-ce-qui-change-pour-les-professionnels>

- Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal -

Numéro	Date	Objet
2019-01-01	15/01/2019	Application du droit de préemption pour la parcelle AE60 située près des écoles
2019-01-02	15/01/2019	Autorisation donnée à Monsieur le Maire d'engager, liquider, mandater les dépenses d'investissement Entre le 1 ^{er} janvier 2019 et le vote du budget
2019-01-03	15/01/2019	Retrait de la compétence optionnelle des eaux pluviales de la Thelloise
2019-01-04	15/01/2019	Motion concernant l'Etablissement Public Foncier Local des territoires de l'Oise (EPFLO)
2019-01-05	15/01/2019	Modification de l'initiale de l'opération n°100

2019-03-01	21/03/2019	Vote du Compte de Gestion Commune 2018
2019-03-02	21/03/2019	Vote du Compte Administratif 2018 du Budget Principal
2019-03-03	21/03/2019	Affectation du résultat 2018 budget principal
2019-03-04	21/03/2019	Vote du taux des taxes
2019-03-05	21/03/2019	Vote du budget Primaire Commune 2019
2019-03-06	21/03/2019	Vote du compte de gestion de la zone Nah
2019-03-07	21/03/2019	compte administratif du budget de la zone Nah
2019-03-08	21/03/2019	Affectation du résultat 2018 Budget zone Nah
2019-03-09	21/03/2019	Vote du budget Primaire 2019 de la zone Nah
2019-03-10	21/03/2019	Autorisation paiement d'acompte au SIVOSAS
2019-03-11	21/03/2019	SE60 : Transfert de la compétence « Maîtrise de la Demande en Energie et Energies Renouvelables (MDE/EnR)

2019-05-01	21/05/2019	Aménagements des espaces extérieurs de l'ancien presbytère
2019-05-02	21/05/2019	Vente du logement des écoles
2019-05-03	21/05/2019	Travaux liés à la division du logement des Ecoles
2019-05-04	21/05/2019	DM 1
2019-05-05	21/05/2019	Attribution de subventions aux associations
2019-05-06	21/05/2019	Remplacement de l'éclairage public par des LED sur les hameaux de : La Grosse Saulx, La Haute-Ville et la route d'Auteuil par le SE60
2019-05-07	21/05/2019	Désignation représentants de la commune au sein de la CLECT

